

*Lettre jointe à l'invitation à la journée de préparation du Congrès de la Polonia.*

Chers amies et amis de la Polonia de France,

Certains s'en souviennent, d'autres nous rejoignent et il est bon de rappeler la chronologie des événements qui constituent l'histoire de ce mouvement, qui est en marche en France, à l'aube de l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne.

Lorsqu'en juin 2001, **Thaddée Grzesiak** réussit à rassembler lors du « **Carrefour de Rochefort** » toute la Polonia de France, il a pressenti le fort intérêt que susciterait son entreprise. Pendant l'année qui a suivi, certaines des associations franco-polonaises ainsi que les françaises polonophiles se sont rencontrées dans leur région, sous forme de **Coordinations** souvent informelles, afin de préparer ensemble ce qui fut appelé « **la Charte de la Polonia** ». C'est ainsi que la Coordination de l'Ile de France, a été l'hôte de plusieurs réunions de travail à Paris.

Cette Charte fut ratifiée lors du **Congrès de Lens en juillet 2002**, congrès organisé par **Jean Pierre Grzeszczyk**, représentant du « Congrès de la Polonia », structure créée en 1949.

La ratification de la Charte, fut un événement primordial pour la Polonia dans cette démarche de réunification de bonnes volontés, oeuvrant sur le sol français qui les a accueillies. Nous assistons ainsi à la création d'un nouveau mouvement. Lors de ce Congrès de Lens, il a été décidé de promouvoir un travail similaire à celui déjà effectué pour la Charte, en projetant une **Commission de travail sur les Statuts du futur Conseil de la Polonia**, qui doit voir le jour au **Congrès de 12-14 mars 2004**.

A Lens, la Coordination Ile de France a été chargée d'organiser le futur Congrès à Paris, au départ prévu pour 2003. C'est pourquoi l'association, qui émane de la Coordination Ile de France et qui s'occupe plus particulièrement de l'organisation de ce Congrès porte dans son intitulé cette date-là : « **Association Congrès National Polonia Paris 2003** » ( **ACNPP03** ou plus simplement **CNPP** ).

Cette date a été maintenue dans le titre pour plusieurs raisons, la principale étant d'ordre juridique, par respect pour les **résolutions du Congrès de Lens**.

Mais par ailleurs il y a un travail important à effectuer, tant au niveau des textes à préparer, statuts à discuter, qu'au niveau de la représentativité des congressistes, qui **délégués** par leurs groupes, seront susceptibles de voter ces statuts et donc être porteurs de mandats. *Tout cela demande un échange d'information, localement dans les Coordinations, une prise de conscience de l'importance des faits, une mise en commun des efforts fournis et un respect des particularités. Il faut du temps pour cela.*

C'est pourquoi, à la suite à Lens même, de **l'invitation faite par Monsieur l'Ambassadeur Jan Tombinski** de recevoir le Congrès de 2003 à l'Ambassade de Pologne à Paris, l'association **CNPP**, très honorée de l'accueil de Monsieur l'Ambassadeur, organise une *journée de préparation* du Congrès prévu pour l'an prochain ; **le samedi 11 Octobre 2003**, à l'Ambassade de Pologne, **journée à laquelle vous êtes cordialement invités.**

Pendant une partie de la matinée nous nous intéresserons aux associations et aux Coordinations. Nous essayerons de trouver la façon la plus attrayante de les présenter. L'autre

partie de la journée sera consacrée à la discussion des statuts du futur Conseil de la Polonia, discussion qui sera dirigée par la Commission des Statuts.

*Cette discussion, échange, travail en commun débutera donc en octobre 2003 et sera terminée en mars 2004.*

Pendant ce temps toutes les structures agissantes de la Polonia sont appelées et invitées à s'exprimer si elles le désirent, à participer à ce document qui sera élaboré en commun, dans le respect de ce qui nous unit et de ce qui peut poser question entre nous.

C'est donc à la fois un moment important sur le plan juridique, car sera élaboré **un texte qui fera loi** ; mais aussi un moment important quant à la prise de conscience de **notre identité** de membre de la Polonia de France.

**Le 12-14 mars 2004**, nous nous reverrons **au Sénat**, à Paris **pour ratifier ces Statuts** du Conseil de la Polonia. Quel rôle prévoyons-nous pour ce Conseil ? D'une simple coordination nationale ? D'une véritable représentation, voire direction ? C'est à nous tous d'y réfléchir et de le décider ensemble.

Il est important que chaque association, consciente de l'enjeu des événements de ces prochains mois, fasse le **maximum d'efforts d'information** auprès d'autres associations locales les incluant dans cette préparation. Nous lançons un appel à utiliser les possibilités des rencontres locales, des relations personnelles, les médias et donc **toute forme de communication** pour propager l'information concernant ce projet, qui sera d'envergure si un grand nombre de participants met « la main à la pâte ».

L'association Congrès National Polonia Paris 2003, ainsi que la Coordination Paris Ile de France sont heureuses de pouvoir accueillir les associations sœurs de la Polonia; elles sont aussi très honorées d'être ainsi partie prenante dans cet événement historique.

A très bientôt donc, le samedi 11 octobre 2003, à l'Ambassade de Pologne à Paris, où vous êtes très **chaleureusement attendus**,

au nom de l'association Congrès National Polonia Paris 2003  
Ewa Teslar présidente.

Paris le 09 septembre 2003.